Q!
Quartier L!bre

Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • **www.quartierlibre.ca**

## CHANGEMENT DE CAP

Des étudiants au 1er cycle en droit réclament une implication sociale de leur association.

**Explications en page 4**

## ACCÈS À LA SANTÉ

Le manque de médecins de famille préoccupe-t-il les milléniaux ?

**Détails et vox pop en page 16**

DOSSIER **SÉCURITÉ**

# Pulvériser le risque

Prise de conscience des dangers de la peinture en aérosol

**L'artiste MALICIOUZ devant l'une de ses œuvres située à l'angle des rues Sainte-Catherine et Hôtel-de-Ville.**

Volume 25 • n°12 • **28 février 2018**

# VERS DES CONDITIONS D'ADMISSION PLUS PERMISSIVES

**En janvier dernier, le Conseil de la Faculté de l'éducation permanente de l'UdeM (FEP) a voté en faveur du retrait du test de français particulier pour les admissions dans les programmes liés aux communications. Des membres du Conseil s'expriment sur cette décision.**

PAR PIERRE-JAMES MARISSEAU

La décision du Conseil de la FEP devrait entrer en vigueur dès cet automne. Elle doit toutefois recevoir l'approbation officielle de la Sous-commission du premier cycle et de la Commission des études avant son application.

> **[Le retrait du test]** *est une bonne chose dans la mesure où nous éliminons une condition de non-admissibilité.* »
>
> **Denis Sylvain**
> Président de l'AGEEFEP

Selon le doyen de la FEP, Christian Blanchette, le retrait de l'évaluation supplémentaire sous forme de condition d'admission est principalement motivé par un faible nombre d'inscriptions. *« L'élément clé, duquel nous discutons depuis plusieurs années à la Faculté, est ce que nous appelons le taux de conversion*, qui est relativement faible dans les programmes de communication »,* résume-t-il. Il ajoute que ce taux s'élève à environ 10 % pour les programmes visés. Le doyen avance qu'ailleurs à la FEP, ce taux se situe entre 40 et 50 %. *« Nous avons jugé, au sein du Conseil, que la condition d'un test de français additionnel faisait en sorte que sur environ 300 candidats, nous pouvions obtenir 35 inscriptions,* explique-t-il. *C'est hors norme par rapport à tous nos autres programmes. »*

Retirer l'épreuve permettrait d'ailleurs à l'UdeM d'être sur un pied d'égalité avec les autres établissements universitaires du Québec, ajoute le doyen de la FEP. *« Cette exigence ajoutée que nous avons à la FEP n'est pas présente au sein des programmes équivalents des autres universités pour lesquelles nous avons effectué un inventaire »*, affirme-t-il.

## Réussite scolaire

Le président de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la FEP de l'UdeM (AGEEFEP), Denis Sylvain, estime que les candidats souhaitant déposer une demande d'admission dans un programme touchant aux communications ont la responsabilité de s'attendre à ce que la qualité de la langue soit un élément essentiel à la réussite et à l'obtention éventuelle d'un emploi. *« La Faculté s'est engagée à donner tous les outils et le support nécessaires aux étudiants qui verraient l'opportunité d'améliorer leur français écrit et parlé* , rassure-t-il. *Selon moi,* [le retrait du test] *est une bonne chose dans la mesure où nous éliminons une condition de non-admissibilité et misons sur des services adaptés et de l'encadrement pour les étudiants dans ces programmes. »*

Pour M. Blanchette, la Faculté est, en ce sens, bien positionnée afin de soutenir les étudiants. *« La FEP est la faculté qui offre les cours de mise à niveau du français pour l'ensemble de l'Université et nous avons travaillé cela avec le centre de communication écrite »*, argumente-t-il. Le doyen tient à ajouter que les chargés de cours et les responsables de programme ont un rôle de conseillers auprès des étudiants et sont en mesure de les diriger, au besoin, vers les ressources appropriées.

* Le taux de conversion est le pourcentage d'inscriptions réalisées, déduit du nombre total des demandes d'admission.

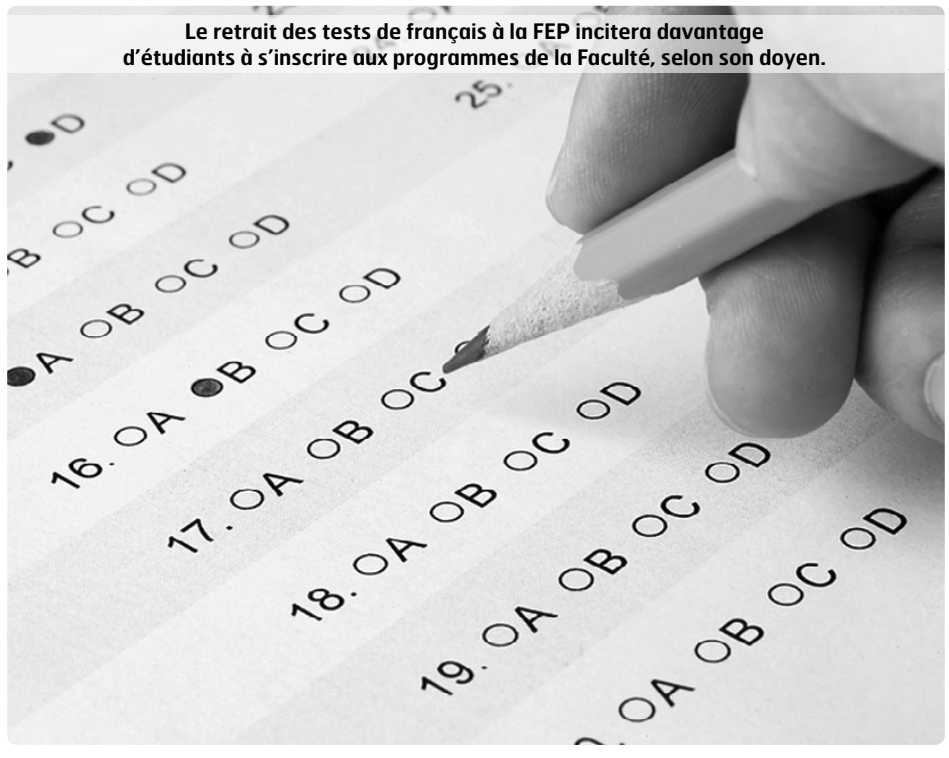


**Le retrait des tests de français à la FEP incitera davantage d'étudiants à s'inscrire aux programmes de la Faculté, selon son doyen.**

Photo : Flickr.com | Alberto G.

### PROGRAMMES CONCERNÉS

- Communication appliquée
- Journalisme
- Publicité
- Rédaction professionnelle
- Relations publiques
- Études individualisées
- Module de rédaction : principes et pratiques

## VULGARISER EN DEUX LANGUES

Cette année, l'UdeM participera pour la première fois au concours *Three Minute Thesis* (3MT). Le concept a commencé en 2008 à l'Université du Queensland en Australie. Il oppose des doctorants qui dispose de trois minutes pour vulgariser leur thèse.

L'UdeM participe déjà au pendant francophone du concours, intitulé *Ma thèse en 180 secondes.* Ce dernier a été créé en 2012 par l'Association francophone pour le savoir (Acfas).

Les étudiants de l'UdeM ont jusqu'au 11 mars pour s'inscrire à l'édition locale de l'évènement. Les présentations se dérouleront ensuite dans les deux langues le 21 mars.

# SOMMAIRE


## CAMPUS

FEP
**Vers des conditions d'admissions plus permissives** . . . . . 2

POLITIQUE ÉTUDIANTE
**Le progressisme s'empare de l'AED** . . 4
**Favoriser l'implication féminine** . . . . . 5

AFFAIRES UNIVERSITAIRES
**La discipline au coeur des débats** . . . . 5

INFRASTRUCTURE
**Le futur visage de HEC** . . . . . 8

## DOSSIER SÉCURITÉ

VIE ÉTUDIANTE
**Insécurité sur les campus** . . . . . 9
**L'avenir du logis étudiant** . . . . . 12

ART DE RUE
**Colorer les murs, pas ses poumons** . . . . . 10

INFRASTRUCTURES
**Aménagements à repenser** . . . . . 11

SPORT
**La sécurité de l'exercice** . . . . . 13

EMPLOI
**Se lancer sur le marché** . . . . . 14

## SOCIÉTÉ

SANTÉ
**Entre utile et létal** . . . . . 15
**Les médecins de famille et les étudiants** . . . . . 16

## CULTURE

SPECTACLES
**Rencontre en forêt** . . . . . 17
**Un opéra de rêve** . . . . . 17

CONSERVATION
**Les jeux vidéo face à l'épreuve du temps** . . . . . 18

EXPOSITION
**Déconstruire la culture du viol** . . . . . 19

SORTIES
**Histoire de chapiteaux** . . . . . 19
**Nuit blanche au musée** . . . . . 19
**La poésie sous toutes ses formes** . . . 19


ÉDITO

# UN POUR TOUS OU TOUS POUR UN

J'ai des doutes en ce qui concerne ma capacité à travailler comme employé de la prévention et de la sécurité de l'UdeM. J'aurais trop de difficulté à comprendre l'étendue de ma tâche.

À première vue, il n'y a rien qui sorte de l'ordinaire dans les demandes de l'employeur. Sur le site des ressources humaines de l'Université, on nous indique que ce département est responsable « [d'a]ssurer un milieu de vie de qualité à l'ensemble des personnes qui travaillent ou qui étudient à l'UdeM. » Il s'agit d'un travail collaboratif avec les différentes unités, départements et facultés de l'établissement.

## Priorités individuelles

Il est pertinent de se demander aussi, dans la volonté d'offrir la sécurité à la communauté de l'UdeM, quelle est la part des libertés individuelles. En considérant que le campus est sous la surveillance de centaines de caméras, un étudiant pourrait défendre qu'il se sente plus épié et contraint que sauf.

Les actualités des dernières années peuvent très facilement créer un sentiment de paranoïa envers les institutions centralisant les informations. Pour certains, peut-être que Julian Assange se trouverait au bout de la boîte de courriels institutionnelle. Pourtant, cette centralisation peut sans doute permettre de mieux contrer les attaques et de rejoindre n'importe quelle personne en cas d'alerte.

Est-ce que ma tâche serait de répondre au bien commun ou au besoin de chacun ?

Dans une certaine mesure, les deux choix me semblent raisonnables. Je ne pourrais pas trancher entre ces options. Si je le faisais, je me sentirais comme un imposteur, puisque je ne remplirais pas chaque facette du concept de sécurité pour les membres de ma communauté. La bonne réponse est dans les nuances.

Photo : Benjamin Parinaud

## Au pied de la lettre

Ainsi, je devrais me pencher sur les définitions officielles. Par contre, avec cet angle, la portée des gestes des employés relevant du Département de la prévention et de la sécurité me paraît insaisissable. D'après l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), il s'agit d'un « état où tous les dangers et les conditions pouvant provoquer des dommages d'ordre physique, psychologique ou matériel sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et de la communauté. »

Faudrait-il donc que je m'acharne à trouver des solutions à chacun des facteurs pouvant affecter ma communauté, de près ou de loin ? Je devrais, par exemple, être un meneur dans la prise de décisions pour venir en aide aux populations LGBTQ, alors que l'étude « Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire » (ESSIMU) affirme qu'une personne trans sur deux a déclaré avoir été victime de harcèlement sexuel (page 9). Leur demande pour un espace sécuritaire sur le campus n'est pas entendue et l'UdeM est la seule université montréalaise à ne pas disposer d'un tel lieu. Ce serait sans doute dans mon mandat de mener ce dossier à bien.

Mais il existe bien des facteurs qui peuvent altérer la santé et l'intégrité d'une personne. Je vois mal le Département de la prévention et de la sécurité se tenir garant de la sécurité d'emploi et de la sécurité alimentaire des étudiants de l'UdeM. Sur la pyramide des besoins de Maslow, les échelons inférieurs sont hors de leur contrôle.

Et ce qui est en mon contrôle, c'est la pointe, qui concerne l'accomplissement de soi. Pour l'accomplir, je ferais mieux de me tenir loin des appels d'offre du Département de la prévention et de la sécurité.

ETIENNE GALARNEAU

**Prochaines réunions de production :** les mercredis 28 février et 14 mars à 16 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.


# Quartier L!bre

**RÉDACTEUR EN CHEF**
Etienne Galarneau
redac@quartierlibre.ca

**CHEFS DE SECTION**

**CAMPUS**
Félix Lacerte-Gauthier
campus@quartierlibre.ca

**SOCIÉTÉ**
Thomas Martin
societe@quartierlibre.ca

**CULTURE**
Michaële Perron-Langlais
culture@quartierlibre.ca

**PHOTO DE LA UNE**
Etienne Galarneau

Demia Abraz, Matthieu Balay, Émilie Beaudoin-Paul, Pauline Bezzina, Thilleli Chouikrat, Anastasiya Kurylo, Thomas Laberge, Pascale Langlois, Pierre-James Marisseau, Guillaume Mazoyer, Sarah Meira, Roemo Mocafico, Nayla Rida, Zacharie Routhier, Alice Zanetta

**CORRECTRICES**
Vicky Beaudette,
Gaëlle Varnier-Brunet

**RÉVISEURE**
Émilie Cardu-Beauquier

**PHOTOGRAPHE**
Benjamin Parinaud

**DIRECTRICE GÉNÉRALE**
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

**INFOGRAPHE**
Alexandre Vanasse

**PUBLICITÉ**
Accès-Média | accesmedia. com

**IMPRESSION**
Hebdo-Litho

**POUR NOUS JOINDRE**
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
*Quartier Libre* est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8

**Dépôt légal :**
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416


Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.


**PROCHAINE TOMBÉE**
5 mars 2018
**PROCHAINE PARUTION**
14 mars 2018

# LE PROGRESSISME S'EMPARE DE L'AED

**Dans une lettre ouverte, des étudiants membres ont demandé à l'Association des étudiantes et étudiants en droit de l'UdeM (AED) de s'impliquer davantage dans des causes sociales. Au même moment, leur exécutif a préparé un cahier de positions visant une plus grande participation sociale de l'Association.**

PAR GUILLAUME MAZOYER

Dans une lettre ouverte publiée dans l'édition du mois de janvier 2018 du journal facultaire *Le Pigeon Dissident*, une trentaine d'étudiants ont enjoint à l'exécutif de l'AED d'entreprendre une démarche plus sociale dans son fonctionnement. *« Loin d'agir en tant qu'agente de la justice sociale et de l'implication communautaire, cette association agit en tant qu'agente pour l'instrumentalisation et la marchandisation de nos études et* [sic] *se contente d'avoir une visée carriériste »,* critiquent les signataires de la missive. Pour eux, l'association a oublié ses principaux objectifs, soit : « la mobilisation, la revendication et la remise en question ».

L'AED se décrit comme une association de services et non « militante », selon son président, Simon Du Perron. Une conception qui n'a pas été contestée dans les dernières années selon ses explications.

> *« Ce que je voyais d'intéressant, c'était de mobiliser les étudiants progressistes pour qu'on puisse commencer à s'organiser et à déposer des revendications. »*
>
> **Vincent J. Carbonneau**
> Étudiant au baccalauréat en droit et signataires de la lettre ouverte

Le président de l'AED, Simon Du Perron, devant la lettre ouverte « Un appel à l'engagement », publié dans *Le Pigeon Dissident.*

Photo : Félix Lacerte-Gauthier

Pourtant véhément par moments, le texte a été bien accueilli par l'exécutif de l'association. *« On l'a perçu comme un groupe d'étudiants qui lançait une réflexion intéressante et pertinente sur le rôle que peut jouer une association »,* indique Simon. L'exécutif y a d'ailleurs répondu par un message publié sur le site Internet du *Pigeon Dissident* quatre jours plus tard. *« Ce qu'on a trouvé un peu dommage, c'est que cette lettre ait été publiée avant qu'on nous ait consultés. »* Le cahier de positions a fait partie des promesses électorales du vice-président aux affaires externes de l'AED, Antoine Di Pietrantonio. Selon les dires de Simon, l'AED y travaillait déjà depuis le mois de juin.

Ce cahier de positions a été présenté, débattu et entériné le 13 février dernier à l'occasion d'une assemblée spéciale. Ce document contient l'ensemble des positions constituant le discours de l'AED, qui doivent refléter les opinions de la communauté étudiante en droit. *« C'est un outil commun dans les associations étudiantes*, précise Simon Du Perron. *L'assemblée générale est l'instance suprême, donc les positions qui y sont adoptées ont préséance sur ce que l'exécutif peut faire. »*

Le cahier de l'AED contient 125 positions touchant des thèmes variés tels que les affaires autochtones, le développement durable ou encore la représentation étudiante, dont 112 ont déjà été adoptées. Les 13 restantes seront votées lors de l'assemblée générale du 10 avril. *« C'est un socle de positions assez neutres et consensuelles. Le but n'est pas de changer le rôle de l'Association,* indique le président. *On peut voir ça comme un pas vers une plus grande responsabilité sociale. »*

## Réaction des signataires

L'étudiant au baccalauréat en droit Vincent J. Carbonneau est l'un des signataires de la lettre ouverte et adhère pleinement aux propos qu'elle contient. *« Je dénote que notre association étudiante a des intérêts corporatistes qui s'éloignent beaucoup de la réalité étudiante »*, précise-t-il. Se considérant progressiste, Vincent se dit satisfait du cahier adopté par l'AED. *« Il y a des positions que j'étais content de voir, notamment* [les mesures pour le respect et l'accessibilité aux études en droit pour] *les autochtones et les personnes non genrées »*, explique-t-il.

Alors que son ancien programme de science politique s'était déjà doté d'un cahier de positions, l'étudiant au baccalauréat en droit Marc-Antoine Gignac estime qu'il était temps que son association actuelle franchisse le pas. *« J'ai été assez positivement surpris de l'angle que les positions ont adopté*, décrit Marc-Antoine, signataire de la lettre ouverte. *On pourrait les qualifier de beaucoup plus progressistes que ce à quoi on s'attendrait à la Faculté de droit de l'UdeM. »*

## La question budgétaire

La lettre ouverte a particulièrement mis l'accent sur un manque de transparence de la part de l'AED quant à son budget, voté à huis clos. Les signataires font état d'une pratique visant à museler le débat étudiant, selon eux. *« Chaque étudiant membre d'une association devrait avoir le droit d'accès au budget, surtout pour un budget qui est* [en partie commandité] *par des dons de banques et de grands cabinets d'avocats*, dénonce Vincent. *J'ai l'impression que l'association joue beaucoup sur ce huis clos pour pouvoir maintenir des rapports harmonieux avec les partenaires financiers. »* Cette interrogation n'a pas été dissipée par les positions adoptées dans le cahier, car aucune d'entre elles ne fait allusion au budget. *« J'ai l'impression qu'on essaie de calmer le jeu avec des propositions progressistes sur d'autres sujets »*, pense Vincent.

Interrogé sur la question, l'exécutif de l'AED évoque plutôt un manque de compréhension de la notion de huis clos. Selon le président, cela n'empêche aucun membre de l'association de consulter le budget s'il en fait la demande. Un travail de vulgarisation de la part du trésorier doit être fait en ce sens. *« La raison pour laquelle le budget est adopté à huis clos est en rapport aux partenaires extérieurs,* explique Simon. *On ne souhaite pas qu'ils puissent voir quels autres partenaires financent l'association et de quelle manière ils le font, car cela aurait un impact négatif sur notre financement futur et pourrait avoir un effet sur notre offre d'activités. »*

## Un futur comité progressiste

L'exercice de la lettre ouverte aura tout de même porté ses fruits en permettant d'assurer une écoute plus attentive de la part de l'AED à la frange progressiste parmi ses membres. S'il s'est attendu à donner un coup d'épée dans l'eau en signant la lettre, Vincent y a également vu l'occasion de lancer un appel. *« Ce que je voyais d'intéressant, c'était de mobiliser les étudiants progressistes pour qu'on puisse commencer à s'organiser et à déposer des revendications »*, confie-t-il.

Dans la foulée de cette sortie publique, un « comité progressiste » est en train de s'organiser afin d'être reconnu officiellement parmi ceux de l'AED lors d'une assemblée de création le 14 mars prochain.

# FAVORISER L'IMPLICATION FÉMININE

**La FAÉCUM a organisé une séance d'information sur son processus électoral le 14 février dernier. L'évènement, une première, a pour objectif de favoriser la participation féminine au sein de la Fédération et est accompagné d'un second volet qui aura lieu en mars. Ces initiatives font suite au rapport d'un comité de travail* déposé en avril 2017.**

PAR SARAH MEIRA, AVEC LA COLLABORATION DE FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

L'atelier du 14 février, ouvert à tous, a permis de présenter les postes ouverts, les types d'implication que ceux-ci représentent et le fonctionnement du processus électoral. *« Nous avons organisé cette activité parce qu'un des freins qui avait été identifié dans le rapport était le manque d'information que les femmes pouvaient avoir »,* souligne le secrétaire général de la FAÉCUM, Simon Forest. Grâce à cet évènement, non obligatoire dans le processus de mise en candidature, il espère permettre aux potentielles candidates d'être mieux outillées.

Le second volet visant à favoriser l'implication consistera à alléger le processus d'entrevue. Auparavant, chaque association étudiante de la FAÉCUM pouvait demander de faire une entrevue avec les candidats avant de passer au vote. *« Cela fait 83 entrevues potentielles en deux semaines, ce qui avait aussi été identifié comme une étape limitante,* remarque Simon. *C'est pourquoi cette année, il y aura deux journées de* "blitz" *d'entrevues qui seront organisées ».* Les candidats pourront gagner du temps en n'y consacrant que les journées des 16 et 20 mars et éviteront de se déplacer dans les divers campus de Montréal, Laval et St-Hyacinthe.

*« Même si cette année le bureau exécutif et le CA sont en zone paritaire, nous considérons qu'il reste encore du travail à faire afin de qu'il en soit toujours ainsi dans le futur*, souligne le conseiller politique de la FAÉCUM, Pascal Lebel. *Plusieurs mesures ont déjà été mises en place, mais il en reste d'autres à instaurer dans les prochaines années. »* Il rappelle que la question de la représentation des femmes au sein des associations est une priorité pour les associations étudiantes membres de la Fédération.

* L'implication des femmes au sein des lieux décisionnels des associations étudiantes de l'Université de Montréal, 26 avril 2017.

Photo : Archives Quartier Libre | Félix Lacerte-Gauthier

**Le secrétaire général de la FAÉCUM, Simon Forest, souhaite que les étudiantes soient mieux outillées afin d'encourager leur participation.**

---

**AFFAIRES UNIVERSITAIRES**

# LA DISCIPLINE AU CŒUR DES DÉBATS

**Alors que l'analyse du projet de réforme de la Charte de l'UdeM reprend à l'Assemblée nationale, l'enjeu du processus disciplinaire reste un point de friction. Le cas du professeur Jean Larose, accusé de harcèlement sexuel par des étudiantes, ajoute une composante au débat.**

PAR DEMIA ABRAZ

Le projet de loi n° 234 sur la modification de la Charte de l'UdeM vise, entre autres, à faciliter et à encourager les dénonciations en cas de plainte pour harcèlement sexuel en réformant le processus disciplinaire. Celui-ci dépend actuellement de l'Assemblée universitaire (AU) et est dirigé par un comité de discipline composé uniquement de professeurs.

Il s'agit d'un processus injuste, selon la porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara, puisque ce sont donc exclusivement ces derniers qui jugent leurs collègues en cas de plainte de harcèlement. *« Le processus actuel fait en sorte que des victimes doivent se soumettre à deux processus successifs lorsque leur plainte concerne un professeur,* explique-t-elle. *Cela va à l'encontre des bonnes pratiques en la matière. »*

Une fois le projet de loi adopté, le comité accueillera un représentant étudiant, ce qui facilitera et encouragera les dénonciations, selon le secrétaire général de la FAÉCUM, Simon Forest. *« L'opacité va être diminuée quand il y aura un retrait de la Charte. Ensuite, il faudra modifier le processus disciplinaire »*, résume-t-il.

## Uniformiser le processus disciplinaire

Les modifications proposées visent à uniformiser le processus disciplinaire afin que celui-ci soit le même pour l'ensemble du personnel universitaire. Pour M^me^ O'Meara, la procédure actuelle avantage les professeurs, puisque les plaintes dont ils font l'objet sont d'abord traitées par un enquêteur externe avant d'être renvoyées à un comité composé de trois collègues du corps professoral. *« Cette façon de faire oblige les victimes à témoigner deux fois et cela suffit à décourager plusieurs d'entre elles de porter plainte*, dénonce-t-elle. *Nous considérons que cette iniquité doit être levée. »*

Il s'agit d'un écart avec la position que l'UdeM a adoptée dans le passé. En 2015, la direction de l'Université avait revu la composition de son comité de discipline en y écartant les étudiants*.

L'avis de M^me^ O'Meara est partagé par Simon, qui estime que l'UdeM est la seule université à procéder ainsi. *« C'est du jamais vu dans le milieu universitaire ou dans les cycles supérieurs au Québec »*, remarque-t-il.

Le président du Syndicat général des professeurs et professeures de l'UdeM (SPGUM), Jean Portugais, a transmis un communiqué à *Quartier Libre* où il expose la position de ses membres. Il y fait mention de la préoccupation des professeurs par rapport aux violences à caractère sexuel. *« Le SPGUM réitère sa proposition de création d'une instance disciplinaire chargée du traitement des violences à caractère sexuel, formée exclusivement de personnes ressources externes à l'Université,* indique le communiqué. *Le SPGUM réitère que cette instance disciplinaire soit indépendante vis-à-vis des différentes catégories de membres de la communauté universitaire ainsi que de la direction de l'Université. »* M. Portugais a indiqué en commission parlementaire le 6 décembre dernier qu'un seul cas de violence sexuelle concernant un enseignant a été traité par le comité de discipline depuis 2004 et qu'il ne s'agit pas d'un argument pour modifier sa constitution.

Pour M^me^ O'Meara, le projet de loi n° 151 adopté le 8 décembre dernier, qui vise à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur, devrait, combiné aux modifications de la Charte et aux nombreuses campagnes de sensibilisation de l'UdeM, permettre de changer les choses et d'instaurer une culture du respect.

* « Réforme du comité de discipline sur fond de discorde », *Quartier Libre*, 2 octobre 2015

**À VENDRE ! NOUVEAU SUR LE MARCHÉ !**

**RARE À OUTREMONT, proche UdeM, métro Outremont et bus. Appartement de 4 pièces refait entièrement à neuf en 2016, Tout équipé, 1 chambre + 1 bureau, garage chauffé, très éclairé, parquet en chêne, balcon, terrasse sur le toit. 349 000 $.**

**Vendu par le propriétaire : 514 833-6847 ou www.duproprio.com/777851**

FAÉCUM

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Camille Fortier-Martineau
COORDONNATRICE AUX FINANCES ET SERVICES
finances@faecum.qc.ca

## DU NOUVEAU À NOTRE HALTE-GARDERIE LE BALUCHON!

Être parent-étudiant, ce n'est pas de tout repos! Surtout quand on doit jongler avec des horaires atypiques et des services qui ne sont pas toujours adaptés à nos propres réalités. Dans cette optique, la FAÉCUM est fière d'annoncer la mise sur pied d'un projet pilote permettant aux parents-étudiants d'avoir accès aux services de la halte-garderie le Baluchon, même durant la période estivale!

Les heures d'ouverture actuelles de la halte-garderie sont déterminées de façon à couvrir les périodes de cours à l'Université de Montréal, c'est-à-dire de la fin du mois d'août jusqu'à la fin du mois de juin de l'année suivante. Pourtant, et malgré le fait que le Baluchon est un service très prisé et apprécié des parents-étudiants, notamment grâce à son faible coût et sa flexibilité, ceux-ci et celles-ci sont parfois dans l'obligation de s'inscrire à d'autres services de garde puisque la halte-garderie n'est pas ouverte durant la période suivant la fin du trimestre d'été. Cette situation occasionnait ainsi des inconvénients supplémentaires notamment pour les parents-étudiants en rédaction, en stage ou qui devaient tout simplement se trouver un travail durant l'été.

### UNE DEMANDE DE LONGUE DATE

Devant la demande des parents-étudiants, qui nous ont signifié leur intérêt à voir les heures d'ouverture prolongées pour l'été, la FAÉCUM a décidé d'étendre ses services du 26 juin au 10 août. Ce changement était d'ailleurs prévu dans le plan de développement des services aux cycles supérieurs adopté en 2016, et sera en vigueur dès cette année.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Les blocs de garde prévus pour la période estivale sont de 8 h 30 à 13 h 30, et de 13 h 30 à 17 h 30 (au lieu de 8h à 13 h et 13 h à 17 h durant les trimestres réguliers). Les tarifs par bloc de garde restent les mêmes, soit 5,50 $, et demeurent avantageux par rapport aux autres services de garde à l'extérieur du campus.

Les inscriptions se tiendront le 10 et 11 avril sur place, au 3333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, de 8 h à 16 h 30. Plus d'informations en ce sens sont disponibles sur notre site web. En espérant vous voir nombreux et nombreuses à profiter des services du Baluchon durant l'été !

---

### FAIS CONNAÎTRE TON OPINION SUR NOS ACTIVITÉS ET SERVICES!

La FAÉCUM sonde présentement la communauté étudiante sur les mesures à implanter dans l'élaboration de son prochain plan de développement. À cet effet, on aimerait connaître ton opinion et tes suggestions concernant les activités et les services proposés par la FAÉCUM afin de s'assurer qu'ils répondent adéquatement à tes besoins et tes préférences.

Nous ferons également tirer trois chèques-cadeaux de 100 $ au spa Bota Bota parmi les participants et les participantes au sondage. Ce sont dix minutes bien investies qui nous permettront d'améliorer notre offre de services et d'activités et en plus, tu pourrais aller relaxer sur un bateau en plein centre-ville de Montréal. Pourquoi s'en passer!

**Réponds au sondage jusqu'au 4 mars, en te rendant sur notre site web :**
**www.faecum.qc.ca**

Merci de ta collaboration !

FAECUM.QC.CA

DU NOUVEAU
AU BALUCHON !
La halte-garderie Le Baluchon sera ouverte pour
la **période estivale** du **26 juin au 10 août**
**Inscriptions les 10 et 11 avril | 8h à 16h30**
**Inscription sur place**
3333, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine
FAECUM.QC.CA
FAÉCUM
le baluchon

# LE FUTUR VISAGE DE HEC

**Les esquisses du nouveau pavillon de HEC Montréal, réalisées par la firme d'architectes Provencher-Roy, ont été dévoilées en janvier dernier. S'il est accepté par le gouvernement, ce projet, en préparation depuis l'automne 2016, permettrait à l'école de s'installer dans l'arrondissement de Ville-Marie.**

PAR ANASTASIYA KURYLO

« *Nous nous sommes engagés à concevoir un bâtiment écologique et intemporel, en faisant appel à des pratiques, à des normes et à des technologies d'avant-garde* », souligne la directrice du développement du campus de HEC, Loretta Cianci. Le pavillon pourra accueillir ses premiers étudiants en 2021.

Le projet vise à intégrer harmonieusement le nouvel édifice, qui sera situé près de l'intersection de la Côte du Beaver Hall et de la rue de la Gauchetière, au sein du centre-ville de Montréal. Selon la conseillère en relation avec les médias de HEC, Marie-Pierre Hamel, le concept architectural tient compte de l'importance de la vue sur la basilique Saint-Patrick, adjacente, et vise à la préserver. Elle précise que le nouveau bâtiment valorisera le développement durable, avec la création d'espaces verts sur les trois toits de l'immeuble.

L'école espère répondre à la demande croissante pour ses services en construisant un pavillon supplémentaire dans le centre-ville de Montréal. *« HEC souhaite enrichir l'offre de formation en français pour les travailleurs du centre-ville »*, indique M^me^ Hamel. Depuis l'ouverture, en 1996, du pavillon sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le nombre d'étudiants inscrits a augmenté de 64 % alors que le nombre d'employés a pour sa part augmenté de 68 %*. L'établissement se prépare à tirer avantage de l'acquisition d'espaces additionnels.

Il s'agira d'un retour au centre-ville pour HEC. De sa fondation en 1907 à son déménagement en 1970, l'école était située sur la rue Viger, dans le bâtiment qui abrite aujourd'hui les Archives nationales du Québec.

* Chiffres donnés par HEC Montréal lors de la présentation du projet

1. L'entrée du futur pavillon situé sur la côte de Beaver Hall.
2. Vue du futur édifice depuis l'intersection des rues de la Gauchetière et Saint-Alexandre.
3. Une terrasse mènera au boulevard René-Lévesque.
4. Le pavillon aura également une entrée sur la rue de la Gauchetière.

1

2

3

4

Photos : Courtoisie HEC Montréal

## ÉCHÉANCIER PRÉVU DU PROJET

**Approbation par le Conseil des ministres :**
• Printemps 2018

**Élaboration des plans et devis définitifs :**
• De l'hiver 2018 à l'été 2018

**Lancement de l'appel d'offres pour la construction :**
• Automne 2018

**Travaux de construction :**
• De l'hiver 2019 à l'été 2021

**Ouverture – rentrée scolaire :**
• Août 2021

Source : http://www.hec.ca/centre-ville/

# INSÉCURITÉ SUR LES CAMPUS

**Une personne trans sur deux affirme avoir déjà été harcelée sexuellement, selon une étude menée par deux professeures de l'Université de Sherbrooke (UdeS). Cette situation fait réagir les représentants des groupes de défense pour la liberté de genre de l'UdeM.**

PAR ALICE ZANETTA

*« Ça peut sembler triste à dire, mais ça ne m'étonne vraiment pas que les **personnes trans** courent plus de risques »,* déplore la personne qui endosse la fonction de porte-parole du Groupe d'action trans de l'UdeM (GATUM) et qui étudie à la mineure en études féministes, Hélio*, à propos de l'étude.

> *« C'est une population qui est marginalisée, alors forcément elle subit plus de violences, qu'elles soient sexuelles, verbales ou psychologiques. »*
>
> **Claire Duclos**
> Présidente de l'Alternative, un regroupement pour les personnes LGBTQIA+ de l'UdeM

Parmi les femmes **cisgenres**, celles faisant partie de la minorité sexuelle **queer** ont quatre fois plus de risques de subir de la coercition sexuelle. *C'est une population qui est marginalisée, alors forcément, elle subit plus de violences, qu'elles soient sexuelles, verbales ou psychologiques »,* dénonce l'étudiante au baccalauréat en droit et présidente de l'Alternative, un regroupement pour les personnes LGBTQIA+ de l'UdeM, Claire Duclos.

## Enquête de 2016

Pour réaliser cette étude, les chercheuses, dont la professeure au Département de psychoéducation Alexa Martin-Storey, ont utilisé des données diffusées dans le rapport de l'étude « Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire » (ESSIMU) réalisée en 2016. Ces données regroupent plus de 4 200 personnes d'universités québécoises**, âgées de 18 à 25 ans.

Le rapport ESSIMU révèle que près de 40 % des répondants ont subi une forme de violence sexuelle depuis leur entrée à l'université. Ces formes de violence vont des remarques à connotation sexuelle aux agressions sexuelles, en passant par le harcèlement.

Pour cette nouvelle étude, les chercheuses ont dû classer les répondants de l'ESSIMU selon leur genre et leur orientation sexuelle. *« Avec cette mine d'informations, on a dû reformuler notre question et différencier les répondants,* explique M^me^ Martin-Storey, spécialisée dans les facteurs de risque et de résilience chez les jeunes de minorités sexuelles. *Partant de là, on a pu prouver qu'il existe une vulnérabilité aux violences sexuelles chez les minorités sexuelles et de genre sur les campus. »*

## Le cas de l'UdeM

Selon les représentants de l'Alternative et du GATUM, aucune personne trans n'est venue les voir pour chercher de l'aide face à des violences sexuelles. *« Quand une personne subit des violences, elle a souvent honte et garde ça pour elle »*, explique Claire. La non-reconnaissance du genre par l'Université et le peu de visibilité des groupes destinés aux minorités sexuelles et de genre dans l'établissement favoriseraient ce silence face aux violences sexuelles, selon Hélio.

L'UdeM est la seule université à Montréal qui ne possède pas de lieu dédié à ces minorités. *« Au GATUM, un groupe dédié aux personnes trans, on est seulement dix*, indique Hélio. *Pourtant, ça m'étonnerait qu'il n'y ait que nous dans toute l'université. »*

Du côté de l'UdeM, l'heure n'est pas encore à une séparation des genres pour les statistiques. *« Aucune donnée liée au genre, à l'identité ou à l'orientation sexuelle dans les statistiques des violences sexuelles, n'est disponible à l'Université »,* indique le conseiller au Bureau d'intervention en matière de harcèlement de l'UdeM (BIMH), Alain Vienneau.

## Pistes de prévention

*« On a besoin de savoir où les violences sexuelles se déroulent pour les prévenir,* souligne M^me^ Martin-Storey. *Dans cette étude, on a déterminé des contextes propices à de telles violences. »* D'après les résultats, les contextes sportifs et les activités de bénévolat seraient des situations plus risquées pour les personnes trans. Le harcèlement envers ces dernières proviendrait aussi davantage des supérieurs hiérarchiques.

Pour prévenir ces violences, la chercheuse préconise de brèves interventions auprès des minorités et du personnel des universités pour les sensibiliser à ces enjeux. *« Cette approche réduirait les préjugés fondés sur l'identité de genre,* poursuit-elle. *C'est une première étape importante dans l'amélioration des climats universitaires. »*

Le GATUM, qui organise régulièrement des kiosques pour les étudiants, se dit prêt à faire de la sensibilisation auprès du personnel de l'UdeM. *« On commencerait par intervenir auprès de ceux qui sont les plus susceptibles d'être confrontés à ces questions, comme le personnel du Bureau d'intervention en matière de harcèlement »*, propose Hélio.

## Des effets sur la santé mentale

M^me^ Martin-Storey indique qu'elles ont décidé de poursuivre leurs recherches. *« Cette fois-ci, on va essayer d'identifier les conséquences de ces violences sexuelles sur la santé mentale et sur le parcours académique des victimes »,* précise-t-elle. Leurs recherches préliminaires démontrent que ces personnes présentent des symptômes de trauma et peuvent parfois vivre du décrochage scolaire, qui se manifeste par une baisse des notes où tout simplement un changement de programme.

* La personne agissant à titre de porte-parole n'a pas souhaité donner son nom ni son genre pour assurer sa sécurité et son anonymat.

** Les universités incluses dans l'étude ESSIMU sont l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'UdeM, l'Université Laval, l'UdeS, l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

## LEXIQUE

**PERSONNE TRANS** : Personne dont l'expression et l'identité de genre ne correspondent pas au sexe biologique ou assigné à la naissance.

**PERSONNE CISGENRE** : Personne dont l'identité de genre correspond à l'expression de genre.

**QUEER** : Personne qui n'adhère pas à la division binaire traditionnelle des genres et des sexualités, s'identifiant à une identité de genre ou à une orientation sexuelle non conforme ou fluide.

**MINORITÉ DE GENRE** : Groupe de personnes dont l'identité diffère de celle d'un groupe dominant.

**MINORITÉ SEXUELLE** : Groupe de personnes dont l'orientation ou les pratiques sexuelles diffèrent de celles d'un groupe dominant.

Source : Lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail par la Chambre de commerce gaie du Québec

LA FORME DE L'EAU (THE SHAPE OF WATER)
Conte de GUILLERMO DEL TORO
28 FÉVR.
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

LES SCÈNES FORTUITES
Comédie de Guillaume Lambert
6 ET 7 MARS
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

HAPPY END
Drame de Michael Haneke
13 ET 14 MARS
16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

CINÉMA CAMPUS
FÉVR. MARS 2018

*TARIFS*
ÉTUDIANT 4$ // ADMISSION GÉNÉRALE 5$

*INFO-FILMS*
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage

saé activités culturelles
Université de Montréal
et du monde.

# COLORER LES MURS, PAS SES POUMONS

**Alors que la pratique du graffiti se démocratise à Montréal, les dangers des bombes de peinture pour la santé sont de plus en plus connus des artistes et les outils pour les prévenir se répandent.**

PAR ZACHARIE ROUTHIER

Photo : Courtoisie Alexa Carrénard

Les artistes MALICIOUZ et Made in Shaïna ont collaboré pour créer cette murale située à l'angle du boulevard des Grandes-Prairies et de la 24e avenue, à Montréal.

MALICIOUZ est une artiste montréalaise s'inspirant des gens qui l'entourent, de l'actualité et de ce qu'elle souhaiterait voir davantage représenté, par exemple les femmes noires. *« Je pars de l'énergie qu'une personne dégage et je fais un personnage par rapport à ça »,* raconte-t-elle. Celle qui a réalisé plusieurs murales explique qu'elle porte un masque la majorité du temps et, plus rarement, des gants. *« J'essaie, mais je les trouve inconfortables et donc, les fois où j'en mets, je finis par les enlever »,* avoue-t-elle.

Selon les endroits où MALICIOUZ peint, les inconforts causés par la pratique diffèrent. *« À l'intérieur, il faut prendre des pauses pour aérer,* précise la graffeuse. *Même avec un masque,* [la peinture] *peut devenir trop présente dans l'air. »* Lorsqu'elle est à l'extérieur, le vent est un couteau à double tranchant. Si celui-ci peut jouer en sa faveur, il lui renvoie parfois son jet de couleur au visage.

## Une histoire de solvant

D'après le chimiste et agent de recherche à l'École de santé publique de l'UdeM Denis Bégin, la peinture en aérosol présente certains risques pour la santé, le plus important d'entre eux étant lié à l'inhalation de solvants. *« Cela peut causer une dépression du système nerveux central »,* explique-t-il. M. Bégin décrit les principaux symptômes comme étant l'euphorie, la fatigue et les maux de tête.

Cependant, M. Bégin, qui a déjà travaillé dans l'industrie de la peinture, tempère cette affirmation en ajoutant que les solvants utilisés dans les bombes aérosol ne sont généralement pas les plus dangereux. *« Ils sont vendus pour monsieur et madame Tout-le-monde »,* illustre-t-il.

Le contact des peintures en aérosol traditionnelles avec la peau est également à minimiser, selon le chimiste. *« Cela dégraisse la peau et fait pénétrer les ingrédients* [de la peinture] *»,* détaille-t-il, tout en mesurant ses propos en raison du faible nombre d'études portant sur les graffiteurs.

L'agent de recherche mentionne toutefois l'existence de matériel de prévention adéquat et encourage son utilisation. Il donne l'exemple des masques avec cartouche en deux parties, comme celui utilisé par MALICIOUZ. L'une contient du charbon actif, qui capte les composés organiques volatils, et l'autre, un filtre protégeant des particules plus solides.

Des bombes de peinture à base d'eau ont également fait leur apparition ces dernières années. Selon certains fabricants, elles seraient moins nocives pour la santé que leurs comparses traditionnelles. MALICIOUZ préfère toutefois les bombes de peinture classiques. *« Il y a moins de choix de couleur dans celles à base d'eau »,* précise-t-elle.

Elle poursuit en expliquant qu'elles sont surtout utiles quand des personnes avoisinantes peuvent être incommodées puisque, contrairement à l'artiste, celles-ci ne sont pas protégées.

## D'hier à aujourd'hui

Gabriel* a pratiqué le graffiti il y a plus de dix ans. *« Nous, on ne portait pas de masque,* se rappelle-t-il. *On mettait juste un bandana et on se disait que c'était suffisant. C'était l'effet Peter Pan : "On va rester jeune toute notre vie !" »*

S'il admet que cette attitude s'explique probablement en partie par son jeune âge, il pense tout de même que les mentalités ont changé. *« La majorité des nouveaux graffiteurs ont des masques, des gants et font davantage attention à leur santé,* dit-il. *Je pense qu'aujourd'hui, les gens sont plus allumés. »*

Lui qui a pratiqué le graffiti pendant plus de 20 ans a tout de même fini par se procurer de l'équipement de protection à la suite d'inconforts liés à l'utilisation de peinture en aérosol. S'il a aujourd'hui raccroché la canette, il demeure à l'affût des nouvelles œuvres qui apparaissent quotidiennement dans son quartier et ailleurs.

**Exposition Matriarche de MALICIOUZ**

26 mars au 29 avril | Vernissage le 28 mars de 17 h à 21 h

Espace Mushagalusa | 433, rue Ontarie Est

Entrée libre

* L'artiste n'a pas souhaité dévoiler son nom de famille.

## LES **NORMES DE SÉCURITÉ** EXISTANTES

Dans le Règlement sur la santé et la sécurité du travail de la loi portant le même nom, il existe des valeurs limites d'exposition à plusieurs types de solvants présents dans les bombes de peinture. Cependant, il est difficile pour les travailleurs de prouver que les inconforts qu'ils éprouvent sont dus à des solvants puisque leurs effets sont non spécifiques et peuvent être confondus avec d'autres problèmes de santé, selon le chimiste Denis Bégin. Il ajoute qu'il serait pertinent de lancer des études concernant les graffiteurs pour avoir davantage d'informations sur leurs symptômes et les produits qu'ils utilisent, mais comme il s'agit pour la plupart de travailleurs autonomes, cela pourrait poser certaines difficultés.

Source : Loi sur la santé et la sécurité du travail, Règlement sur la santé et la sécurité du travail

# AMÉNAGEMENTS À REPENSER

**Malgré qu'il soit un lieu de passage fréquent, le campus de la montagne de l'UdeM n'est pas toujours sécuritaire pour ses usagers. *Quartier Libre* s'est entretenu à ce propos avec le professeur au Département des génies civil, géologique et des mines de Polytechnique Nicolas Saunier.**

PHOTOS : BENJAMIN PARINAUD | PROPOS RECUEILLIS PAR FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

1

2

*1. « C'est un des chemins les plus naturels pour se déplacer sur le campus*, se désole le professeur à propos de l'absence de trottoirs. *On se croirait à Laval ou dans une banlieue lointaine. Pourtant, nous sommes au cœur de Montréal dans un campus. Par définition, ça devrait être piétonnier ! »*

*2. « On a largement la place pour mettre un trottoir et une piste cyclable* remarque le professeur. *Pourquoi n'érige-t-on pas des bollards de façon permanente pour les piétons ? L'exemple caricatural : le jour où ils ont ouvert le tunnel de la rampe, on a fermé le passage piéton qu'on avait fait sur le chemin à l'extérieur. Les deux auraient très bien pu coexister. »*

*3. « C'est un problème général des travaux*, résume-t-il. *Les normes qu'ils suivent sont minimales et concernent la sécurité, mais il n'y a pas de réflexion en termes d'efficacité et de mobilité. Il faudrait réfléchir un peu plus à comment les gens vont se déplacer. »*

*4. « Dès que l'hiver arrive, il y a ces panneaux un peu partout interdisant de passer*, constate M. Saunier. *On est à Montréal… Si on n'est pas capable de déneiger quelques escaliers, qu'est-ce qu'on fait ? »*

3

4

# L'AVENIR DU LOGIS ÉTUDIANT

**L'opposition officielle à l'Hôtel de Ville de Montréal, Ensemble Montréal, réclame à l'administration Plante plus de logements étudiants. Actuellement, ce sont environ 5 000 résidences qui sont offertes aux étudiants, à des prix variés selon les universités, les services inclus et le quartier où elles sont situées.**

PAR ÉMILIE BEAUDOIN-PAUL

Chaque université fixe le prix de ses résidences, qui diffèrent en plusieurs points les uns des autres. L'Université Concordia se base principalement sur l'emplacement de la résidence pour décider de son tarif. Celui-ci est établi à partir des loyers en vigueur dans l'arrondissement, selon la directrice des affaires publiques, Mary-Jo Barr. *« Nous prenons également en considération les rénovations et les services offerts »,* explique-t-elle. Le site Web de Concordia affiche le prix d'une chambre pour une personne à 741,76 $ le mois, et ce, avec lavabo.

D'autres types de location sont à la disposition des étudiants, comme les appartements complets qu'offre l'UQAM. Cette option permet d'éviter aux étudiants d'avoir à utiliser des douches et des cuisines communes, selon la directrice en division des relations de presse, Jennifer-Jeanny Desrochers. « *Les logements complets peuvent accueillir de deux à huit personnes qui ont accès à un salon et une cuisine complète*, détaille-t-elle. *Les studios offerts sont conçus sur le même modèle. »*

## Justification des prix

Des prix tels que 545 $ pour un studio individuel et 535 $ pour une chambre louée dans un logement étudiant pour deux sont affichés sur le site des résidences de l'UQAM. M^me^ Desrochers avance que les prix demandés sont les mêmes qu'au centre-ville. *« Le prix du loyer de ces espaces est établi en fonction d'appartements et de logements de même grandeur au centre-ville*, explique-t-elle. *Les données de la SCHL* [Société canadienne d'hypothèques et de logement] *pour la région de Montréal guident la fixation du loyer. »*

Quant à l'UdeM, elle fixe ses loyers essentiellement en fonction des services offerts en résidences, aux dires de sa porte-parole, Geneviève O'Meara. *« Quelques facteurs influencent les tarifs, comme les coûts fixes, tels que les services de téléphonie, d'Internet, ainsi que d'électricité*, précise-t-elle. *La superficie de la chambre joue aussi un rôle dans la décision du prix, ou le fait que la chambre soit simple ou double, et s'il y a une salle de bain ou non à l'intérieur de celle-ci. »* M^me^ O'Meara ajoute que les prix se fondent également sur les règles de la Régie du logement, que l'Université doit respecter d'année en année.

## Des étudiants pas toujours satisfaits

L'expérience concrète en logement universitaire se vit différemment selon les individus comme le démontrent les témoignages d'étudiants de l'UdeM. Inscrit au baccalauréat en cinéma, Louis Couderc a emménagé en résidence en août 2017 et affirme ne pas être satisfait de la situation. *« Sincèrement, je n'aime pas du tout la résidence*, s'exclame-t-il. *Je trouve que c'est beaucoup trop onéreux pour les services offerts. Les parties communes comme la cuisine sont plutôt propres, mais, en soi, la résidence est très vieille. »*

Louis témoigne également de son mécontentement concernant le service Internet fourni. *« En fait, pour avoir le wifi, il faut avoir un câble Internet avec soi et le brancher,* dit-il. *Le débit de l'Internet est acceptable, mais sans plus. »* Il conclut en ajoutant qu'une vie en colocation serait plus avantageuse économiquement.

De son côté, l'étudiante au baccalauréat en sciences infirmières Anne Lapierre confie qu'elle avait trois priorités en arrivant à Montréal; la proximité, l'état des lieux et la cohabitation avec les autres étudiants. Elle se dit très satisfaite de son expérience aux résidences de l'UdeM pour le moment. *« Les femmes de ménage passent quotidiennement, font le ménage des toilettes et des espaces communs, et tous les fours de la cuisine ont été changés l'an dernier »*, détaille-t-elle.

| Tarification mensuelle en $ | Studio | 1 ch. | 2 ch. | 3 ch. |
|---|---|---|---|---|
| **Côte-des-Neiges*** | 589 | 743 | 932 | 1 094 |
| **Université de Montréal**** | | | | |
| Studio simple | 389 | | | |
| Studio double | 633 | | | |
| Suite avec Salle de bain (pavillon réservé aux filles) | 733 | | | |
| **Ville-Marie*** | 795 | 1 095 | 1 550 | 1 646 |
| **Université McGill**** | | | | |
| Royal Victora College Pavillon (Pour les premières années) | | | | |
| Chambre simple | 1 330 | | | |
| Chambre double | 1 223 | | | |
| Petite chambre double | 1 202 | | | |
| **Université de Concordia**** | | | | |
| (Prix pour Grey Nuns Residence) | | | | |
| Petite chambre seul | 742 | | | |
| Chambre sans lavabo | 768 | | | |
| Grande chambre seul | 809 | | | |
| **UQAM**** | | | | |
| Studio Individuel | 545 | | | |
| Studio pour couple | 910 | | | |
| Unités Multi-2 (Prix par chambre) | | | 535 | |
| Unités Multi-3 (Prix par chambre) | | | | 515 |

*Chiffre Société canadienne d'hypothèques et de logement.

** Les prix affichés incluent Internet, l'électricité et le chauffage.

L'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE) semble s'accorder avec les avis des étudiants. Le coordonnateur général, Laurent Levesque, avoue l'insatisfaction de l'organisation quant aux tarifs en vigueur. *« Selon nos connaissances générales, les prix mensuels des loyers des résidences étudiantes varient entre 450 $ et 1 250 $ par chambre*, dit-il. *Nous pensons que les résidences répondent à un besoin, mais comme la très grande majorité des chambres offertes sont plus chères que le loyer étudiant médian, ce n'est pas une solution suffisante, et il faudrait loger plus d'étudiants dans des résidences plus abordables. »*

M. Levesque évoque le fait que les étudiants en échange universitaire ont tendance à payer plus cher pour leurs résidences. Pour lui, tant qu'il y aura des gens prêts à payer le prix demandé, la location continuera de se mettre en place de cette façon.

LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

# LA SÉCURITÉ DE L'EXERCICE

**Le CEPSUM accueille chaque jour de nombreux sportifs. Ce sont autant de blessures qui guettent ces adeptes de sports en tous genres. Les employés se doivent donc d'assurer quotidiennement la sécurité des usagers. Tour d'horizon des mesures en place.**

PAR ROMEO MOCAFICO

Photos : Benjamin Parinaud

Le responsable du service de sauvetage du CEPSUM, Abdoulaye Mané.

Le responsable du service de sauvetage du CEPSUM, Abdoulaye Mané, explique que trois des 31 sauveteurs de l'équipe assurent la surveillance de la piscine lors des séances de bain libre. Deux sont en poste tandis qu'un troisième est en pause dite « de premiers soins ». *« Ce n'est pas réellement une pause, car ce dernier doit se tenir prêt à intervenir sur n'importe quel terrain »*, nuance-t-il. Il précise également que les sauveteurs en question font une rotation des postes toutes les heures.

Tous les surveillants ont effectué une formation et possèdent le brevet *Sauveteur national*. Pour les interventions les plus compliquées, ils peuvent faire appel aux médecins de la clinique du centre sportif, ce qui reste néanmoins exceptionnel. Le nombre d'interventions n'est toutefois pas comptabilisé par l'UdeM.

## Des mesures préventives appréciées

L'étudiante au DESS en communication à l'UdeM Juliette Fachena se sent rassurée et satisfaite des installations. *« Les consignes sont claires et affichées de manière visible à plusieurs endroits sur les terrains de sport*, observe-t-elle. *Les équipes du CEPSUM sont aussi là pour nous aiguiller ou nous conseiller. C'est important ! »*

M. Mané ajoute que le service de sécurité organise également des tests pour tenter d'améliorer les installations sur les différents plateaux sportifs et que des éléments sécuritaires supplémentaires sont fournis en cas de besoin, comme des filets, des cordes ou des bouées. *« La clé du sauvetage, c'est la prévention »*, résume-t-il.

À l'instar du service de sécurité, les usagers du CEPSUM peuvent également agir en se servant de l'un des sept défibrillateurs présents dans le centre et que tous peuvent utiliser. *« Je pense être en mesure de me servir d'un défibrillateur si besoin est, pourtant je n'ai jamais suivi de formation,* admet l'étudiant de Polytechnique en génie énergétique Antoine Colney. *Les consignes sont en général inscrites dessus, donc je pense que n'importe qui pourrait le faire. »* Cette mesure demeure cependant un dernier recours.

# SE LANCER SUR LE MARCHÉ

**Après leur baccalauréat, certains étudiants choisissent de se lancer directement sur le marché du travail. La réussite de cette entreprise peut différer selon les domaines et l'expérience de chacun.**

PAR MATTHIEU BALAY AVEC LA COLLABORATION DE THOMAS MARTIN

Selon une enquête effectuée en 2015 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), environ deux ans après l'obtention de leur diplôme, 65,5 % des titulaires d'un baccalauréat avaient un emploi, 3,9 % étaient en recherche, tandis que 27,8 % avaient décidé de poursuivre leurs études. D'après cette enquête, le taux de chômage des diplômés du premier cycle est de 5,6 %, contre 8,1 % pour la population active québécoise.

Le directeur adjoint et conseiller en emploi du Carrefour Jeunesse-Emploi (CJE) de Côte-des-Neiges, Mont-Royal et Outremont, Mélance Gahungu, affirme que le baccalauréat et les diplômes universitaires sont un avantage sur le marché du travail, mais il émet une réserve. *« Selon les disciplines, il est parfois plus difficile de trouver rapidement un emploi dans son domaine d'étude, en sociologie par exemple »*, explique-t-il. L'enquête du MEES révèle que 20 mois après l'obtention de leur diplôme, 24,6 % des bacheliers en sociologie ont un emploi en lien avec leur formation.

## Des différences selon les domaines

Pour la directrice du programme de baccalauréat en sociologie à l'UdeM, Barbara Thériault, il y a quelques nuances à apporter à ces chiffres. *« Nous avions conduit une étude similaire auprès de nos étudiants il y a plusieurs années et le taux d'emploi en lien avec la formation était supérieur aux chiffres du Québec »*, argue-t-elle. Selon M$^{me}$ Thériault, le stage requis en troisième année de baccalauréat est un atout important et il permet aussi aux stagiaires de créer des contacts professionnels.

> *« Mon but c'est de préparer au mieux les étudiants au marché du travai. Je cherche à les outiller pour leur future pratique. On sert notamment d'intermédiaire avec les employeurs. »*
>
> **Aminata Bal**
> Coordonatrice du Centre de développement professionnel de la Faculté de droit de l'UdeM

Dans le domaine des sciences pures, 60 % des étudiants se dirigent vers les cycles supérieurs, rapporte l'étude du MEES. Le monde de l'emploi n'est pas pour autant fermé aux bacheliers, selon le professeur responsable des programmes de premier cycle en chimie, Richard Giasson. Ce dernier explique d'ailleurs les chiffres concernant sa discipline, qui sont plus hauts que la moyenne avec un taux de chômage de 9,5 %. *« Les chiffres utilisés dans l'étude sont ceux de la cohorte de 2013,* précise-t-il. *Or, à cette époque, plusieurs multinationales pharmaceutiques ont fermé leurs laboratoires de recherche de la région de Montréal. »*

Cette situation s'est inversée depuis, assure M. Giasson. *« Heureusement pour les diplômés, la situation s'est grandement améliorée depuis, avec l'ouverture de plusieurs petites entreprises de recherche pharmaceutique »*, poursuit-il.

La coordonatrice du Centre de développement professionnel de la Faculté de droit de l'UdeM, Aminata Bal, oriente les étudiants en droit pour les aider dans leur future carrière.

Photo : Courtoisie Aminata Bal

La coordonnatrice du Centre de développement professionnel de la Faculté de droit de l'UdeM, Aminata Bal, offre des conseils sur l'insertion professionnelle aux étudiants actuellement au baccalauréat et aux études supérieures en droit. *« Il n'y a pas de suivi formel après la graduation,* indique-t-elle. *Par contre, les diplômés m'appellent souvent pour diverses raisons et je vais tenter de les aider. »* La coordonnatrice organise également plusieurs évènements, comme des rencontres de réseautage avec des professionnels du milieu.

*« Mon but est de préparer au mieux les étudiants au marché du travail,* résume M$^{me}$ Bal**.** *Je souhaite les outiller en vue de leur future pratique. On sert notamment d'intermédiaire avec les employeurs. »* Pour cela, elle dispose de sept guides d'informations sur divers sujets comme les entrevues ou le droit international.

Selon les chiffres de l'enquête menée par le Barreau du Québec publiée en 2015, 1,8 % des membres du Barreau ont déclaré être en recherche d'emploi. Pour ce qui est des avocats récemment membres, 96 % ont complété le stage préalable à l'obtention du statut d'avocat et 3 % se sont déclarés sans emploi.

## Compter sur son bagage personnel

M. Giasson rappelle que l'apport d'un baccalauréat ne se limite pas à des connaissances d'un domaine en particulier. *« On apprend beaucoup plus qu'une matière à l'université*, dit-il. *Un étudiant universitaire développe une méthode de travail et un sens de l'organisation. Il apprend à chercher de l'information et à en faire la synthèse. Il s'exerce à analyser des problèmes et à y trouver des solutions. »* Il ajoute que ce sont là des qualités recherchées par un employeur, peu importe le domaine.

Le conseiller en emploi rappelle aussi que trouver un emploi n'est pas qu'une affaire de diplôme. *« Il faut que le CV mette en avant les compétences acquises par l'étudiant et ses expériences »*, souligne-t-il. Pour le conseiller, ces expériences peuvent notamment venir d'implication au sein d'associations universitaires.

# ENTRE UTILE ET LÉTAL

**La présence de fentanyl dans les provinces de l'ouest du Canada s'accentue, mais cette augmentation n'est pas synonyme d'épidémie, assure la professeure au Département de pharmacologie de l'UdeM Anna-Noël Samaha. Spécialisée dans les mécanismes de développement de la toxicomanie et dans les méthodes de traitement des symptômes, elle répond aux questions au sujet de cet opioïde.**

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE BEZZINA

***Quartier Libre* : De manière simple, qu'est-ce que le fentanyl ?**

**Anna-Noël Samaha :** C'est un puissant **analgésique** de prescription, qui se revend dans la rue sous forme illicite. C'est un **opioïde** synthétisé en laboratoire et donc, non naturel. Il est utilisé pour traiter des douleurs sévères, souvent après des chirurgies. Il est également donné à des personnes souffrant de douleurs chroniques, devenues tolérantes aux effets analgésiques d'autres opioïdes.

***Q. L.* : Quelle est sa composition ?**

**A.-N. S. :** S'il est prescrit, le fentanyl ne contient rien de plus qu'une molécule qui vient se lier à certains récepteurs spécifiques dans le corps et dans le cerveau. Acheté dans la rue, il est souvent couplé à d'autres choses comme de la cocaïne, de l'héroïne ou de la **xylazine**, mais sa composition exacte reste inconnue.

> *« Le fentanyl est 50 à 100 fois plus puissant que la morphine et occupe plus de récepteurs nerveux, qui régulent des fonctions vitales. »*
>
> Anna-Noël Samaha
> Professeure au Département de pharmacologie de l'UdeM

***Q. L.* : Quelles sont les différences de composition entre le fentanyl utilisé de manière récréative et celui destiné à un usage médical ?**

**A.-N. S. :** En plus des différences de composition, une autre différence notable est la voie d'administration du fentanyl. Lorsqu'il est prescrit, le médicament est administré par injection ou sous forme de cachets. Détourné, il s'achète en poudre ou sous forme de buvard [NDLR Papier imbibé de la drogue en question, que les utilisateurs peuvent sucer]. Ce sont donc la forme, la voie d'administration ainsi que la composition qui marquent la différence d'usage.

***Q. L.* : Quels sont les effets directs et indirects sur notre organisme ?**

**A.-N. S. :** Le fentanyl est un opioïde, tout comme la morphine et l'héroïne. Tous trois agissent à la fois comme dépresseurs du système nerveux central et sur les récepteurs situés dans le système digestif, la moelle épinière et le cerveau. Les effets communs sont souvent la relaxation profonde et l'euphorie. Le danger est que le fentanyl agisse sur les récepteurs qui contrôlent l'éveil et la respiration, ce qui entraîne des risques de dépression respiratoire, de coma et de surdose. Il existe également un risque lié aux intraveineuses. Celles-ci peuvent notamment augmenter les risques de contamination du sang.

Photo : Courtoisie Anna-Noël Samaha

La professeure au Département de pharmacologie de l'UdeM Anna-Noël Samaha s'intéresse notamment aux mécanismes de développement de la toxicomanie et aux méthodes de traitement des symptômes.

***Q. L.* : Pourquoi est-il si néfaste ?**

**A.-N. S. :** Le fentanyl est 50 à 100 fois plus puissant que la morphine et occupe plus de récepteurs nerveux, qui régulent des fonctions vitales. Les risques de dépression respiratoire et de lésions cérébrales sont plus élevés qu'avec d'autres opioïdes. Le risque de surdose est présent, même en consommant de toutes petites quantités.

***Q. L.* : Le fentanyl est-il plus addictif que d'autres opioïdes ?**

**A.-N. S. :** Aucune donnée ne le démontre. Certes, les risques d'en mourir ou d'avoir des séquelles sont plus importants, mais cela ne veut pas dire que tous les utilisateurs deviendront toxicomanes. D'ailleurs, aucune drogue ne génère une addiction dès la première prise. La dépendance est un processus graduel.

***Q. L.* : Quels sont les premiers gestes à poser lors d'une surdose ?**

**A.-N. S. :** Les usagers, bénévoles et associations qui viennent en aide aux toxicomanes peuvent être équipés de trousses de **naloxone** et sont formés pour l'administrer en cas de besoin. Cette substance renverse les effets d'une surdose de fentanyl. Elle s'administre par voie nasale et permet de ramener la respiration à un rythme normal.

## LEXIQUE

**ANALGÉSIQUE** : Réfère généralement à un ensemble de médicaments qui agissent comme antidouleurs.

**OPIOÏDES** : Les opioïdes sont des médicaments aux propriétés analgésiques, généralement utilisés pour soulager des douleurs chroniques ou violentes. Dans la famille des opioïdes, on retrouve, en plus du fentanyl : la cocaïne, l'héroïne, la morphine ou encore l'oxycodone.

**OPIACÉS** : À la différence des opioïdes, qui sont des substances psychotropes de synthèse, les opiacés sont obtenus directement de l'opium depuis la fleur de pavot.

**XYLAZINE** : Sédatif puissant aux effets tranquillisants et anesthésiques, administré aux animaux lors d'opérations vétérinaires.

**NALOXONE** : Produit ayant la capacité de renverser les effets d'une surdose d'opioïdes en restaurant les capacités respiratoires du patient. Il permet, dans certains cas, de sortir un individu du coma.

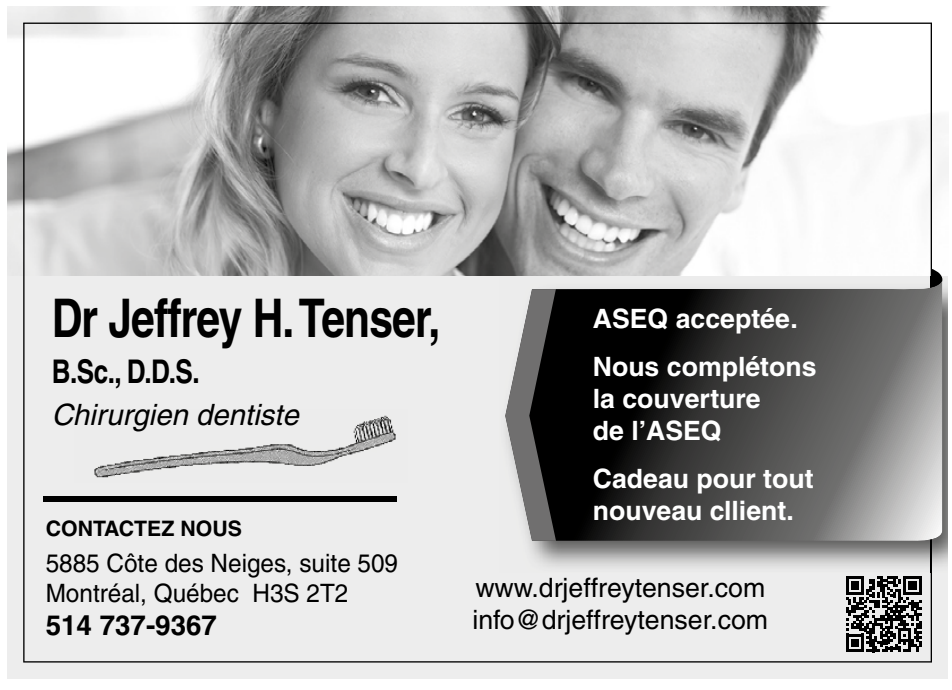

# LES MÉDECINS DE FAMILLE ET LES ÉTUDIANTS

**Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, a annoncé le 31 janvier dernier que seulement 79,1 % des Québécois étaient inscrits auprès d'un médecin de famille à la fin 2017, soit cinq points en dessous de l'objectif qu'il s'était fixé.**

PAR PASCALE LANGLOIS

Le taux d'inscription auprès d'un médecin de famille varie selon les régions, passant de 65,8 %, dans la région de Montréal, à 88,5 %, dans celle de Chaudière-Appalaches. Ces variations se font également remarquer selon les groupes d'âge, allant de 67,9 % chez les 18-49 ans à 92,2 % chez les personnes âgées de plus de 70 ans.

Étudiante au baccalauréat en deuxième année préclinique à l'UdeM Sabrina Madagh n'a pas de médecin de famille. Lors de son entrée en médecine, elle a dû confirmer que ses vaccins étaient à jour et effectuer un bilan de santé complet. « *Comme je n'ai pas de médecin de famille, j'ai dû me présenter dans une clinique sans rendez-vous,* raconte-t-elle. *Le défi, c'était de pouvoir rencontrer le même médecin deux fois de suite.* »

Depuis le début de ses études, Sabrina prend conscience de l'importance d'avoir un médecin de famille. *« Le médecin de famille, c'est celui qui pourra déceler certains problèmes que seul un suivi régulier peut mettre en lumière*, explique-t-elle. *C'est la première ligne, la porte d'entrée dans le système de santé. »* Depuis l'entrée en vigueur de la loi favorisant l'accès aux médecins de famille, il est nécessaire d'en avoir un même pour consulter dans un centre local de services communautaires (CLSC).

L'étudiante insiste sur l'importance de la prévention. « *À l'école, on nous apprend que c'est la meilleure façon de traiter plusieurs maladies*, avance-t-elle. *Mais si l'on ne voit pas les patients et si l'on ne peut pas faire de suivi, alors on ne peut pas faire de prévention.* »

De son côté, l'étudiante au baccalauréat en psychologie Florence Potvin a eu son nom sur une liste d'attente pendant quatre ans. *« Ça ne fait pas longtemps que j'ai mon médecin, alors je ne l'ai vu qu'une seule fois*, précise-t-elle. *Mais, c'est important d'avoir quelqu'un qui a ton dossier en mains. »*

## Des services à l'Université

La professeure au Département de médecine de famille et médecine d'urgence de l'UdeM Marie-Dominique Beaulieu rappelle que la cible du ministère ne doit pas être dogmatique. *« Chez les jeunes dans la vingtaine, qui sont en bonne santé, le besoin peut moins se faire sentir, contrairement aux personnes âgées qui sont aux prises avec des problèmes chroniques »,* explique-t-elle.

Selon cette ancienne médecin de famille, les services universitaires, comme la clinique de l'UdeM, sont appropriés pour les jeunes étudiants. *« L'important, c'est d'avoir un lieu où l'on est connu,* précise M^me^ Beaulieu. *Généralement, c'est après leurs études que les jeunes s'installent et cherchent un médecin de famille. »*

Alexie Byrns, étudiante au baccalauréat en neuroscience à l'UdeM, n'a pas de médecin de famille et n'est pas encore sur une liste d'attente. « *À la clinique de l'Université, on peut avoir facilement et rapidement accès à un médecin*, élabore l'étudiante. *Je peux même avoir accès au même médecin à plusieurs reprises.* » Pour elle, l'urgence de s'inscrire sur une liste d'attente ne se fait pas sentir.

Photo : Courtoisie Lawrence Arcouette

**La professeure au Département de médecine de famille et médecine d'urgence de l'UdeM Marie-Dominique Beaulieu fait partie des 23 000 médecins inscrits au tableau de l'ordre, d'après les chiffres du Collège des médecins du Québec de 2015.**

## Un manque à combler

Parmi les collègues de classe de Sabrina, plusieurs deviendront médecins de famille, affirme-t-elle. Elle est préoccupée par la situation dont certains lui font part. *« Il y a une pénurie de médecins de famille, mais il y a aussi une pénurie de lieux physiques à Montréal*, déplore l'étudiante. *Certains de mes amis doivent travailler dans deux cliniques différentes. Quand ils ne sont pas présents, personne ne peut prendre les patients à leur place. »*

Même si elle considère que les besoins peuvent être moins pressants chez les jeunes étudiants en santé, M^me^ Beaulieu souligne que trouver un médecin de famille reste une tâche ardue. Ces derniers se retrouvent souvent obligés de consulter un médecin dans les petites urgences.

## VOX POP

## AVEZ-VOUS UN MÉDECIN DE FAMILLE ? POUR QUELLES RAISONS ?

Photo : Pascale Langlois

**Alvaro Chavez**

Baccalauréat en psychologie

Je n'ai pas de médecin de famille. Je ne sais pas ce que ça changerait dans ma vie. Quand j'ai besoin d'un médecin, je vais dans une clinique ou à l'urgence.

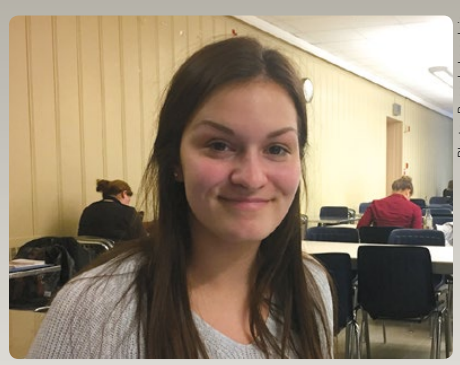

Photo : Pascale Langlois

**Ariana Szilagyi**

Baccalauréat en neuroscience

J'ai un médecin de famille depuis très longtemps. Je trouve que c'est une chose vraiment cruciale. Ça nous sauve énormément de temps, pour le renouvellement de prescription par exemple. C'est du temps que j'utilise pour étudier.

Photo : Benjamin Parinaud

**Asma Bouikni**

Baccalauréat en neuroscience

Je n'ai pas de médecin de famille. Je ne suis pas non plus sur une liste d'attente parce que le processus n'est pas clair. Il faudrait que je le fasse, mais je ne saurais pas par où commencer. J'aimerais en avoir un parce que, des fois, je dois aller à l'urgence pour de petits problèmes.

Photo : Benjamin Parinaud

**Mélika Piché**

Baccalauréat en enseignement

J'avais perdu mon médecin de famille et j'ai été quatre ans sur une liste d'attente. Avoir un médecin de famille, ça évite d'attendre en clinique. Ça sauve du temps.

# RENCONTRE EN FORÊT

**La pièce *Au fond des bois* sera présentée par le groupe Comédie musicale de l'UdeM (CoMUM) les 9 et 10 mars prochains. Pour les spectateurs, ce sera l'occasion de redécouvrir plusieurs personnages issus des contes de leur enfance.**

PAR MICHAËLE PERRON-LANGLAIS

« *Il y a Rapunzel, Cendrillon, une de ses méchantes demi-sœurs, le Petit Chaperon rouge, des princes… »,* énumère la metteuse en scène, Audrée Rossignol. La comédie musicale raconte l'histoire de la rencontre de ces célèbres personnages de contes, en plein cœur de la forêt. *« Mais ce n'est pas le classique "Ils vécurent heureux à tout jamais" »,* précise-t-elle.

Pour la présidente de CoMUM et étudiante au baccalauréat bidisciplinaire en psychologie et sociologie, Sandrine Desforges, cette familiarité avec les personnages rend le spectacle accessible au plus grand nombre. *« Même si l'on n'est pas un* fan *de comédie musicale, puisque ce sont des histoires qu'on a souvent entendues dans notre enfance, chacun va pouvoir se dire "Ah oui ! C'est vrai, je m'en souviens de ça",* explique-t-elle. *Mais il y a tout de même beaucoup de choses surprenantes. »*

## Une histoire de collaboration

*Au fond des bois* est le résultat d'une troisième collaboration entre CoMUM et le Phoenix Musical, un organisme spécifiquement dédié à la production de comédie musicale à Montréal.

La troupe regroupe ainsi des étudiants de l'UdeM, mais aussi des gens de l'extérieur. *« On a un quota de 50 % d'étudiants à respecter pour la production complète,* précise Sandrine. *Ça inclut les comédiens, les musiciens, et tous ceux qui travaillent hors scène, par exemple sur les décors, les costumes, la mise en scène et la direction musicale. »* Cette année, 36 personnes participent au projet, dont 23 sont des étudiants de l'Université.

## Une équipe passionnée

Issus de différents domaines, tous ceux qui ont participé à la production d'*Au fond des bois* sont unis par une passion commune. *« C'est notre plaisir de faire ça, même si l'on étudie en histoire, en microbiologie ou en statistiques,* affirme l'assistant à la direction musicale et étudiant au DESS en gestion des organismes culturels à HEC, Alexis Desrosiers. *Ça permet de voir jusqu'à quel point on peut réaliser de belles choses quand on est passionnés. »*

Même s'ils participent à la production avant tout par plaisir, tous prennent leur rôle très au sérieux. *« Il y a un niveau de professionnalisme ici qu'on ne retrouve pas à l'extérieur »,* croit le codirecteur artistique du Phoenix Musical et comédien Kevin Duran.

La passion et l'engagement de l'équipe seront d'ailleurs perceptibles lors des représentations du spectacle, d'après la codirectrice générale du Phoenix Musical, Sam Cousson-Despots. *« Ça va être drôle, ça va être triste, ça va être sérieux,* s'exclame-t-elle. *Je pense que tout le monde va s'amuser. »* Elle ajoute qu'il s'agit également d'une excellente façon d'encourager la relève artistique francophone à Montréal et à l'UdeM.

Photo : Benjamin Parinaud

**Sandrine Desforges, qui interprète le rôle le Rapunzel, et Laurence Beaudoin-Auclair, qui joue celui de la sorcière, lors d'une répétition de la comédie musicale *Au fond des bois.***

# UN OPÉRA DE RÊVE

**L'Atelier d'opéra et l'Orchestre de l'UdeM (OUM) offrira au public l'opéra *A Midsummer Night's Dream,* du compositeur Benjamin Britten, du 1er au 3 mars. Les artisans de la production promettent un spectacle haut en couleur, qui suscitera une multitude d'émotions chez les spectateurs.**

PAR MICHAËLE PERRON-LANGLAIS

Photo : Courtoisie UdeM | Amélie Philibert

**Les chanteurs de l'Atelier d'opéra de l'UdeM et les musiciens de l'OUM en répétition pour *A Midsummer Night's Dream.***

« *L'histoire est d'un intérêt incroyable, et en plus la partition est sublime,* révèle l'étudiante à la maîtrise en chant Lila Duffy, qui tient le rôle de Titania. *Il y a des couleurs orchestrales et tous les personnages ont des caractérisations vocales extraordinaires. Au-delà de ça, c'est extrêmement drôle, beau et sensuel. Ça ne s'arrête jamais. »*

> « *Certains passages sont drôles, d'autres plus dramatiques, et ils sont bien soulignés par la musique du compositeur. »*
>
> **Benjamin Rota**
> Alto solo

Inspiré de la pièce de théâtre *Le songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare, l'opéra a pour point de départ une dispute entre Oberon, roi des elfes, et son épouse Titania, reine des fées, querelle qui provoque un dérèglement de la nature. Les conséquences se feront ressentir sur le monde des humains, où quatre jeunes nobles vivent leurs premières amours.

## Une écriture musicale proche du texte

Un aspect particulièrement apprécié des artisans du spectacle est la musique de Britten, qui, pour eux, accompagne parfaitement le texte. *« Certains passages sont drôles, d'autres plus dramatiques, et ils sont bien soulignés par la musique du compositeur »,* explique l'altiste de l'OUM, Benjamin Rota.

Chaque groupe de personnages est également associé à un thème musical et à des spécificités vocales différentes. Les deux dieux, Oberon et Titania, sont ceux qui ont les voix les plus aiguës, alors que les artisans ont les voix les plus graves et sont accompagnés de percussions. *« Ce qui est fabuleux chez Britten, c'est qu'il a traité la partition de* A Midsummer Night's Dream *un peu comme une pièce de théâtre,* précise le metteur en scène de l'œuvre, Oriol Tomas. *C'est une musique qui est très magique, poétique et expressive. »*

## Des défis pour tous

S'ils s'accordent pour dire que le spectacle sera de grande qualité, les étudiants admettent qu'ils ont dû faire face à quelques défis. Pour les musiciens de l'OUM, jouer dans le cadre d'un opéra est une expérience bien différente des concerts symphoniques. *« La dimension de la voix est présente,* explique Benjamin. *On doit toujours regarder et écouter ce qui se passe par rapport aux voix et à la mise en scène, donc on doit être encore plus attentif. »*

Pour les chanteurs, le défi est plutôt d'allier technique vocale et jeu d'acteur. *« On se rend vite compte que l'un doit servir l'autre,* estime Lila. *Surtout, le jeu sert la voix parce qu'on ne peut pas être sur scène et penser à sa technique vocale. Ce ne serait pas être dans le personnage, ce serait être dans le corps de l'étudiante chanteuse. »*

Ce côté théâtral des productions d'opéra est d'ailleurs un aspect qui motive M. Tomas à travailler avec des étudiants. *« J'aime beaucoup travailler avec les jeunes, parce que j'ai l'impression de pouvoir leur donner des outils de jeu au début de leur carrière,* confie le metteur en scène. *Des chanteurs qui ont une carrière très avancée n'ont jamais eu cette chance et ça peut leur nuire. »*

Selon lui, les maisons d'opéra à travers le monde s'attendent de plus en plus à ce que les chanteurs soient également acteurs. Il croit que les étudiants en sont conscients et sont donc très réceptifs aux outils de jeu qui leur sont proposés.

# LES JEUX VIDÉO FACE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

**À ce jour, il n'existe pas d'institutions officielles dévouées à la conservation des jeux vidéo. Cette situation est jugée problématique par le professeur au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'UdeM Carl Therrien, qui milite pour que les jeux vidéo acquièrent un statut d'objet culturel légitime.**

PROPOS RECUEILLIS PAR THOMAS LABERGE

**Le professeur Carl Therrien est d'avis que la conservation de l'expérience des jeux vidéo pourrait passer par la création d'institutions officielles qui y seraient consacrées.**

Photo : Benjamin Parinaud

***Quartier Libre* : Les vieux jeux vidéo ont une durée de vie physique limitée. Comment est-il possible de contourner ce problème afin de les conserver ?**

**Carl Therrien :** Je crois, à l'instar de plusieurs de mes collègues, qu'il serait nécessaire d'avoir des enregistrements de joueurs qui jouent à des jeux vidéo. Cela permettrait de conserver l'expérience des jeux malgré leur durée de vie limitée. Toutefois, à l'heure actuelle, les *youtubeurs* qui se filment en jouant à des jeux vidéo sont les seuls à faire ce travail. Ainsi, une grosse partie du travail d'historiographie du jeu vidéo repose sur eux. Le problème, c'est que les institutions professionnelles qui font des enregistrements de l'expérience des jeux vidéo sont inexistantes. Il y a peu de valorisation de la mémoire du jeu vidéo actuellement.

***Q. L.* : Est-ce que les émulateurs de jeux vidéo* peuvent constituer une solution viable ?**

**C. T. :** Toutes les initiatives sont les bienvenues et ce que fait la communauté des émulateurs est merveilleux. C'est un travail bénévole de dévotion pour le média. Toutefois, le gros problème de l'émulation est l'interface matérielle. L'émulateur ne peut pas reproduire certaines choses. Pensons par exemple aux arcades. Il est possible de jouer à des jeux d'arcade sur un ordinateur, mais l'expérience sera très différente, parce qu'on n'aura pas les mêmes *joysticks* qu'à l'époque. Il y a aussi le fait qu'en général, on émule les consoles et les jeux qui ont eu le plus de succès commercial. Il y a donc un biais dans la sélection de ce qui est émulé.

***Q. L.* : Vous pointez du doigt le fait que l'on ne conserve qu'une partie de ce qui est produit dans l'industrie du jeu vidéo. Mais n'est-ce pas un problème que l'on retrouve dans les autres formes d'art ?**

**C. T. :** Oui, effectivement, cela n'est pas le propre de l'univers du jeu vidéo. On peut faire plusieurs parallèles avec l'histoire du cinéma. Un autre problème provient du fait que le jeu vidéo n'est pas encore pleinement considéré comme un objet culturel légitime. C'est la raison pour laquelle on n'a pas encore d'institutions, comme des cinémathèques, pour conserver les jeux vidéo. Mais il est effectivement impossible de tout conserver. Ce qu'il faut, c'est avoir une préservation assez large. Ainsi, lorsqu'on aura des institutions officielles, celles-ci pourront faire une sélection d'œuvres qui ne sera pas uniquement basée sur le critère du succès commercial. Il faut penser à sélectionner les jeux en fonction de plusieurs facteurs, comme leur pays d'origine ou par rapport à des moments historiques précis, par exemple.

***Q. L.* : Est-ce que la dématérialisation des jeux vidéo plus récents sera bénéfique pour leur conservation ?**

**C. T. :** On pourrait penser que la dématérialisation va permettre une conservation plus facile, mais les choses risquent de ne pas être aussi simples. On se rend compte, par exemple, que plusieurs jeux sortis sur des téléphones intelligents sont aujourd'hui impossibles à retrouver.

***Q. L.* : Est-il possible de faire un parallèle avec les films et les séries que l'on retrouve exclusivement sur Netflix ?**

**C. T. :** Je ne suis pas un spécialiste de la question, mais de ce que j'en sais, le numérique ne règle pas tout. Toutefois, contrairement aux jeux vidéo, le cinéma et les séries bénéficient d'institutions qui sont dévouées à leur préservation. Il y a donc moins de risque dans ce domaine.

* Les émulateurs sont des programmes informatiques permettant de simuler des consoles de jeux vidéo. Par exemple, il est possible d'émuler une console Nintendo et de jouer sur son ordinateur.

# DÉCONSTRUIRE LA CULTURE DU VIOL

**L'exposition *Que portais-tu ?* présentée à l'Université Laval au cours du mois de février dénonce des préjugés entretenus par la culture du viol, lesquels opèrent un transfert de responsabilité de l'agresseur vers la victime. L'installation a été exposée dans le cadre de la troisième campagne « Sans oui, c'est non ! ».**

PAR THILELLI CHOUIKRAT

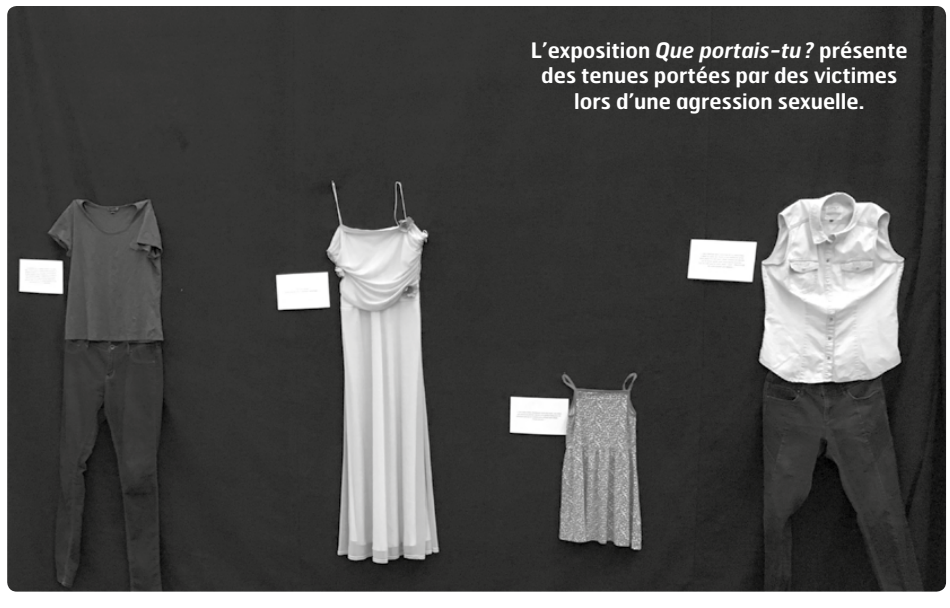

L'exposition *Que portais-tu ?* présente des tenues portées par des victimes lors d'une agression sexuelle.

Photo : Courtoisie Université Laval

Présentée pour la première fois à l'Université de l'Arkansas en 2014 aux États-Unis, l'exposition déconstruit un des mythes véhiculés par la culture du viol, celui de la tenue provocante. Le procédé imaginé présente 15 tenues portées par des victimes le jour de leur agression, accompagnées de courts témoignages. *« Un tee-shirt et un jean. Ça m'est arrivé trois fois par trois personnes différentes. Chaque fois, je portais un tee-shirt et un jean »,* peut-on lire à côté d'un des ensembles de vêtements.

La problématique traitée par l'exposition est importante, selon la sexologue et coordonnatrice au Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement de l'Université Laval, Christine Delarosbil. *« La question de la tenue portée le jour de l'agression est récurrente*, explique-t-elle. *"Pourquoi es-tu allé là-bas ?", "Qu'avais-tu consommé ?" L'entourage de la victime ou des professionnels de la santé alimentent ainsi des stéréotypes qui accentuent le sentiment de culpabilité. »*

## Des violences sexuelles fréquentes sur les campus

Le rapport « Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire » (ESSIMU), édité en décembre 2016 et portant sur les campus au Québec, indique que 36,9 % des répondants ont vécu au moins une forme de victimisation sexuelle depuis leur entrée à l'université. *« Les statistiques portant sur les violences sexuelles au sein des campus au Québec sont les mêmes depuis 30 ans »,* affirme M^me^ Delarosbil. Certes, depuis deux ans, davantage de collèges et d'universités engagent des actions de prévention. *« Mais il faut compter cinq à dix ans avant d'obtenir des résultats probants »,* ajoute la sexologue.

M^me^ Delarosbil est d'avis qu'une exposition comme *Que portais-tu ?* peut servir d'outil de sensibilisation. *« L'art permet de rejoindre des gens qui ne se seraient pas déplacés pour assister à une conférence sur le sujet »,* explique-t-elle. D'après cette dernière, il suffit de parcourir le livre d'or de l'exposition pour noter que cet objectif semble atteint. Plusieurs commentaires révèlent le choc de certains visiteurs, qui avaient sans doute été peu sensibilisés à la problématique des agressions sexuelles auparavant.

# TROIS SORTIES GRATUITES

PAR NAYLA RIDA

## HISTOIRE DE CHAPITEAUX

**L'exposition *De pierre et de toile : les lieux du cirque* est présentée à la TOHU jusqu'au 15 avril. Il y est notamment question de lieux permanents, tels que la TOHU, et d'installations mobiles, comme les chapiteaux.**

*« C'est une exposition très visuelle, pédagogique et explicative »*, déclare la chargée des communications de la TOHU, Anaïs Lauvergnat. Présentée à l'occasion du 250^e^ anniversaire de la première représentation de cirque moderne, qui a eu lieu à Londres en 1768, l'installation retrace en une quarantaine d'œuvres son évolution architecturale.

Des plans, des maquettes, des estampes, des affiches et des photographies de toutes époques constituent cette rétrospective. Ces documents d'archives sont tirés du Fonds Jacob-William, une des plus grandes collections privées consacrées aux arts du cirque.

D'après M^me^ Lauvergnat, l'exposition est destinée à toutes sortes de publics, que ce soit des familles, des étudiants ou des personnes âgées.

**De pierre et de toile : les lieux du cirque**
Jusqu'au 15 avril 2018
TOHU | 2345, rue Jarry Est | Gratuit

Photo : Courtoisie TOHU

## NUIT BLANCHE AU MUSÉE

**À l'occasion de la 15^e^ édition de la Nuit blanche, le Musée d'art contemporain de Montréal (MAC) ouvrira ses portes aux visiteurs jusqu'à 2 h du matin. Un atelier d'écriture et de dessin ainsi que trois expositions seront offerts gratuitement.**

Présenté spécialement dans le cadre de la Nuit blanche, l'atelier de création permettra aux participants d'imaginer et d'illustrer un poème dédié à Leonard Cohen. *« L'atelier se rattache au secteur de l'éducation du Musée,* déclare la responsable des relations publiques du MAC, Roxane Dumas-Noël. *Les activités éducatives sont développées en lien étroit avec les expositions temporaires et celles de la collection permanente. »*

Selon M^me^ Dumas-Noël, ce sera donc l'occasion de prolonger l'expérience liée à l'exposition *Une brèche en toute chose/A Crack in Everything,* constituée de documents d'archives, de projections multimédias et d'œuvres inspirées de la vie de Leonard Cohen.

Les visiteurs auront également accès aux expositions *Le regard écoute* et *C'est ainsi qu'entre la lumière*. Ils pourront aussi bénéficier de la présence des médiateurs et de visites commentées.

**Nuit blanche au MAC**
3 mars 2018 | 18 h à 2 h
Musée d'art contemporain de Montréal
185, rue Sainte-Catherine Ouest
Gratuit

## LA POÉSIE SOUS TOUTES SES FORMES

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) présentera *Poèmes remixés et art contemporain* à la Grande Bibliothèque, le 3 mars prochain, dans le cadre de la Nuit blanche. L'évènement regroupe un laboratoire de création multimédia et une exposition d'art contemporain, tous deux sur le thème de la poésie.**

En collaboration avec l'organisme La poésie partout, BAnQ a invité des poètes ainsi que des artistes visuels et sonores à jouer avec le format du poème en compagnie du public. *« Nous souhaitions animer le hall, et la poésie nous apparaissait une piste riche, une fête des mots qui rejoignait la fête du 50^e^* [anniversaire de BAnQ] *ainsi que le thème de la Nuit blanche »,* témoigne la responsable des relations avec les médias de BAnQ, Claire-Hélène Lengellé.

Six stations, et autant de formats de poésie différents, seront en l'occurrence offertes. Cela ira du micro ouvert au jeu vidéo, en passant par la poésie en ligne et l'écriture par collage.

**Poèmes remixés et art contemporain**
3 mars 2018 | 21 h à 1 h
Grande Bibliothèque | 475, boul. de Maisonneuve Est
Gratuit

# CHIC SOIRÉE

des cycles supérieurs

LUNDI 5 MARS | 18H

AGORA PAVILLON JEAN-COUTU

#jaimecs

FAECUM.QC.CA

Université de Montréal

FICSUM

FAÉCUM

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.